

Déclaration annuelle du programme de développement mené localement  
*Locally Led Development Annual Program Statement, LLD APS n° 7200AA19APS00007*

LLD APS# 72060823APS00001 - Addendum n° 21

**Maroc Action locale pour le climat**

# Agenda

- Introduction et présentation de l'équipe de l'USAID Maroc
- Aperçu du volet technique sur la Déclaration annuelle du programme de développement mené localement :  
Ce que l'USAID/Maroc souhaiterait accomplir à travers cette activité  
*– présenté par Salma Kadiri*
- Présentation du Bureau des contrats et accords (OAA) :  
Aperçu général sur le APS Addendum et sur cette sollicitation/ choses à savoir  
*– présenté par Leila Belahcen*
- Questions

**Présentation**  
**du**  
**Bureau du Développement Général**

# Contenu technique

- **Contexte**
- **Objectif**
- **Considérations géographiques**
- **Approches clés**
- **Approches du développement menées localement**
- **Ressources locales**
- **Considérations budgétaires**

## Contexte

- Appui d'une action climatique au niveau local avec approche systémique pour faire face aux impacts du CC et création d'un espace permettant aux femmes, aux jeunes et aux autres parties prenantes locales de mener des solutions définies localement dans les communautés marocaines.
- Hausse des températures, diminution des précipitations, augmentation de la fréquence des sécheresses, inondations soudaines et une montée du niveau de la mer. La pénurie d'eau suscite de fortes préoccupations, car elle exerce un impact économique significatif sur des secteurs clés.
- L'USAID/Maroc soutenir les efforts du gouvernement marocain pour réaliser ses NDCs et promouvoir sa résilience au CC dans le cadre de la CDCS 2020-2025, la stratégie climatique de l'USAID 2022-2030 et l'agenda de localisation.
- De 2022 à 2023, l'USAID/Maroc a entrepris un processus ambitieux de collecte de données et d'écoute auprès d'organisations locales et de personnes au sujet de leurs expériences, leurs défis et leurs priorités liés au CC.

# Objectif

- Vu que les défis du CC sont complexes et interdépendants, générer un changement significatif nécessitera une approche systémique au niveau local est nécessaire, à travers la mobilisation des acteurs locaux pour co-crée, développer, valider, mettre en œuvre et assumer la responsabilité des solutions locales.
- L'objectif de cette activité consiste à impulser des **changements systémiques** afin de renforcer la **résilience** aux impacts du **changement climatique**, en particulier pour les **groupes marginalisés**, avec une attention particulière portée sur les **femmes** et les **filles**.
- Les concepts à soumettre devraient aborder certains aspects des **défis clés** identifiés comme prioritaires :
  - 1. La rareté de l'eau:** diminution des sources d'eau, manque d'assainissement, hausse de la demande, conservation et recyclage de l'eau.
  - 2. Les impacts sociaux:** les effets sur les femmes et leurs moyens de subsistance, la santé, la migration des jeunes, les personnes à besoins spécifiques, ainsi que le manque de sensibilisation aux risques climatiques.
  - 3. Les impacts économiques:** restriction des opportunités d'emploi et économiques, surtout dans les secteurs économiques verts, la baisse des revenus agricoles et limites à diversifier les sources de revenus.

## Considérations géographiques

- USAID/Maroc encourage des concepts se focalisant sur une ou plusieurs des régions suivantes :  
Fès-Meknès,  
Souss-Massa,  
l'Oriental.
- Dans la (les) région(s) choisie(s), les soumissionnaires doivent identifier plusieurs (trois ou plus) communautés locales pour le pilotage d'une approche de renforcement des systèmes locaux.
- L'USAID cherche à apprendre à partir des différentes approches dans diverses communautés présentant des caractéristiques variées (comme les zones montagneuses, les terres agricoles, les oasis, les régions arides, etc.)

# Approches clés

## **Approche 1. Renforcement des systèmes locaux :**

- Compréhension approfondie de ces acteurs pertinents pour obtenir des résultats durables et significatifs, en examinant leurs relations mutuelles et les motivations qui les guident.
- Les approches doivent viser à consolider les systèmes locaux pour accroître leur résilience face aux défis climatiques au fil du temps.
- Les approches adoptées devraient engendrer des transformations systémiques favorisant une participation active et un leadership marqué des femmes et des filles dans les initiatives climatiques et de résilience.
- Ces approches doivent également catalyser l'action climatique et renforcer la résilience, en particulier pour les groupes marginalisés.



# Approches clés

## Approche 2. Inclusion:

- Les communautés vulnérables subissent le plus les effets négatifs du CC, donc l'autonomisation de ces communautés est au coeur de cette intervention.
- Priorité au leadership des femmes, des jeunes et d'autres groupes sous-représentés, notamment les personnes à besoins spécifiques, pour surmonter les obstacles à l'adaptation et la gestion des ressources naturelles.
- Renforcement de compétences grâce à l'éducation et la sensibilisation aux enjeux climatiques, la valorisation des savoirs patrimoniaux, stratégies novatrices, accès à l'information, aux technologies et au financement.
- Contribuer à réduire les disparités de genre et inégalités économiques significatives, tout en veillant à ce que les femmes, les jeunes et les autres groupes sous-représentés jouent un rôle de premier plan et deviennent des agents actifs du changement au sein de leurs communautés.
- Il est fortement recommandé de collaborer avec les organisations de jeunes et les coopératives existantes dirigées par des femmes afin de maximiser les chances de réussite du programme.

# Approches clés

## Approche 3. Echelle et durabilité:

- Renforcer durablement les systèmes locaux en utilisant des actions novatrices et inclusives pour soutenir les communautés vulnérables dans leur adaptation au changement climatique et dans leur quête de résilience.
- Combler les lacunes plutôt que de répondre à tous les besoins locaux.
- Identifier de manière explicite les liens avec les principales parties prenantes locales capables de contribuer aux objectifs de l'activité et de les développer à long terme, notamment le gouvernement marocain.
- Proposer une ou plusieurs approches pour étendre les solutions et accroître leur portée au-delà de la durée du programme.
- Préciser comment favoriser l'apprentissage et de tisser des liens avec les principales parties prenantes locales pour orienter la réplication ou l'adaptation future des approches expérimentées.

## Approches clés

### Approche 4. Reconnaître, exploiter et renforcer les capacités locales :

- **Le système local dans son ensemble** : Le renforcement des capacités locales représente un investissement stratégique et délibéré dans le processus de partenariat avec les acteurs locaux - personnes, organisations et réseaux - en vue d'améliorer les performances d'un système local, afin de générer des résultats durables et appréciés.
- **Partenaires de mise en oeuvre (implementing partners (IP))** : Le renforcement des capacités des partenaires de mise en oeuvre (IP) dans des domaines clés pour mieux atteindre leurs objectifs et contribuer aux résultats du développement. Quelle assistance technique à adopter/adapter pour renforcer la capacité de l'IPs à diversifier ses sources de financement et à assurer sa viabilité financière à long terme?

# Approches du développement menées localement

- Des mécanismes améliorant le partage de l'information entre divers acteurs
- Des approches analytiques participatives pour mieux comprendre les environnements complexes.
- La prise de décision participative pour le transfert du pouvoir de décision et du contrôle aux acteurs locaux.
- La mobilisation des ressources locales telle que la philanthropie, partenariat ou autres compétences et financières.
- Renforcement des réseaux locaux, existants et/ou émergents, le soutien du travail des organisations locales.
- Des approches de conception, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage menées au niveau local/communautaire avec priorité aux définitions de réussite, renforcement du rôle des acteurs locaux dans décision/donnée/solution.
- Le renforcement des capacités locales pour la pérennité des résultats.
- S'adapter et trouver des solutions dans des contextes non favorables, où l'incertitude, l'instabilité, l'inaccessibilité ou l'insécurité limitent la capacité à opérer de manière sûre et efficace.

## Ressources locales

- le cas où les soumissionnaires parviennent à la phase de négociation d'une subvention, il est recommandé d'envisager un partage des coûts ou levée de fonds pour les accords de coopération (cost share or leverage for cooperative agreements), ou d'utiliser des subventions à montant fixe avec des mécanismes de levée de fonds (Leverage for Fixed Amount Awards).
- **Il n'est pas nécessaire d'aborder ces aspects lors de la phase des concepts.**

## Considérations budgétaires

- Comme stipulé dans sa politique de renforcement des capacités locales, l'USAID doit prendre en considération le rôle potentiellement perturbateur de l'aide étrangère au sein des systèmes locaux et soutenir ces systèmes de manière à ce qu'ils puissent éventuellement fonctionner sans dépendre du financement des donateurs internationaux.
- L'USAID n'a pas l'intention de submerger temporairement une organisation locale avec des fonds, ce qui augmenterait artificiellement sa taille au-delà de ce qui peut être raisonnablement soutenu par les ressources locales après la clôture d'une subvention.
- Lors de la soumission des Concepts, les soumissionnaires doivent proposer un budget qui reflète de manière réaliste leurs ressources existantes et leur capacité à croître de manière durable (parfois appelée « capacité d'absorption »).

**Présentation**  
**du**  
**Bureau des contrats et accords**

# Contenu Contrats et Accords

- **Présentation du document LLD APS Addendum et des différentes sections et annexes**
- **Lien entre le APS Addendum du Maroc et le Document APS Parent**
- **Montant de la ou des subventions et durée du ou des projets**
- **Dates importantes**
- **Critères d'éligibilité**
- **Opportunité de partenariat**
- **Conditions de soumission**
- **Instructions pour la soumission du concept**
- **Critères d'évaluation du mérite**
- **Étapes du processus de sélection**
- **Enregistrement dans le SAM**
- **Ressources supplémentaires**



# Présentation du document LLD APS Addendum et des différentes sections et annexes

Section 1 : Contexte

Section 2 : Objectif, considérations géographiques et approches clés

Section 3 : Critères d'éligibilité

Section 4 : Approches du développement menées localement

Section 5 : Ressources locales

Section 6 : Considérations budgétaires

Section 7 : Critères d'évaluation du mérite

Section 8 : Soumission et évaluation des concepts

Section 9 : Présentation orale, co-création et appel à soumission complète

Section 10 : Partage des concepts

Section 11 : Questions et assistance supplémentaire

ANNEXE A. FORMULAIRE DE SOUMISSION DU CONCEPT

ANNEXE B : LISTE DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

ANNEXE C : CONCLUSIONS DE LA TOURNÉE D'ÉCOUTE

## Lien entre le Addendum du Maroc et le Document APS Parent

- Il s'agit d'un addendum à une annonce existante.
- Toutes les organisations concernées doivent examiner attentivement à la fois cet addendum ET l'annonce complète <https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>
- Les informations importantes contenues dans l'annonce globale ne sont pas répétées dans cet addendum spécifique.

# Montant de la ou des subventions et durée du ou des projets

- Subvention(s) jusqu'à 2 000 000 USD
- une ou plusieurs subventions à un partenaire local principal ou plusieurs partenaires locaux principaux  
(Prime Local Partner)
- Période de trois (3) à cinq (5) ans.

## Dates importantes

- Phase 1 - Soumission des concepts : **3 novembre à 16h00, heure locale.**
- Phase 2 - Présentations orales : **semaine du 11 décembre 2023.**
- Phase 3 - Co-crédation: **de la mi-janvier à la mi-février 2024.**
- Phase 4 - Soumission complète (Request for Full Application) : **vers la fin février 2024.**

## Critères d'éligibilité

L'USAID encourage les concepts provenant **d'acteurs locaux divers** selon les critères suivants:

1. Doivent être des entités locales établies au Maroc.
2. Ne doivent pas avoir reçu plus de 5 millions de dollars en financement direct (en tant que bénéficiaire principal) de l'USAID au cours des cinq dernières années fiscales.
3. Les organisations basées aux États-Unis ne sont pas éligibles en tant que bénéficiaires principaux dans le cadre de cet addendum à l'APS.

## Opportunité de partenariat

- Informations à partager avec d'autres organismes sur le [formulaire Google](#).
- La collaboration du partenaire local principal (*prime partner*) avec d'autres sous-partenaires (*sub-partners*) ou la constitution d'un consortium (pouvant regrouper plus d'une ou deux organisations) **est vivement encouragée**.
- L'accès sera donné pour consulter le document qui contient les informations des autres organisations participantes une fois que le formulaire sera complété.
- Le partage d'informations organisationnelles vise à offrir aux parties intéressées l'opportunité d'explorer des partenariats potentiels.

# Conditions de soumission

## Format :

- Les concepts doivent être préparés en utilisant le formulaire de l'Annexe A.
- Tous les soumissionnaires doivent soumettre la checklist d'éligibilité figurant à l'Annexe B.

**Langue :** Les concepts peuvent être soumis en **anglais**, en **français** ou en **arabe**.

*Dans le cas où une soumission complète est requise, la soumission ainsi que tous les documents annexes devront être rédigés en anglais.*

## Conditions : Doivent être :

- Soumis à la date et à l'heure indiquées sur la page de garde de l'APS Addendum.
- Envoyés électroniquement à [lbelahcen@usaid.gov](mailto:lbelahcen@usaid.gov) et à [syacoubi@usaid.gov](mailto:syacoubi@usaid.gov) en mettant en copie l'adresse : [usaidmoroccocontracts@usaid.gov](mailto:usaidmoroccocontracts@usaid.gov)

# Instructions pour la soumission du concept 1/2

## ANNEXE A. FORMULAIRE DE SOUMISSION DU CONCEPT

- I. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS ORGANISATIONNELLES : page de couverture – **1 page**.
  
- II. DESCRIPTION TECHNIQUE: **5 pages maximum**
  - ✓ Cinq (5) pages au total (hors page de couverture).
  - ✓ Format Microsoft Word ou Adobe PDF.
  - ✓ Interligne simple, police Calibri 12.
  - ✓ Pages consécutivement numérotées.
  - ✓ NE PAS inclure de pièces jointes.



# Instructions pour la soumission du concept 1/2

## ANNEXE B. LISTE DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Tous les soumissionnaires doivent fournir ces informations d'éligibilité
- Marquer une croix (X) dans la colonne OUI ou NON
- Remarque : Bien que l'USAID/Maroc encourage vivement les soumissions incluant des partenariats avec des organisations locales, seuls les partenaires principaux doivent répondre aux critères d'éligibilité.
- **Si la réponse à l'une des questions ci-dessous est « NON », votre organisation N'EST PAS éligible pour recevoir une subvention et ne doit pas soumettre un concept. Si tout de même soumis, il ne sera pas évalué.**

# Critères d'évaluation du mérite

## Evaluation du concept :

- Comité de sélection de l'USAID/Maroc sera formé afin d'effectuer une première évaluation des Concepts en fonction des critères d'évaluation décrits dans la section 7.
- Système de notation passe/ne passe pas.
- Les critères d'évaluation classés par ordre d'importance décroissant :

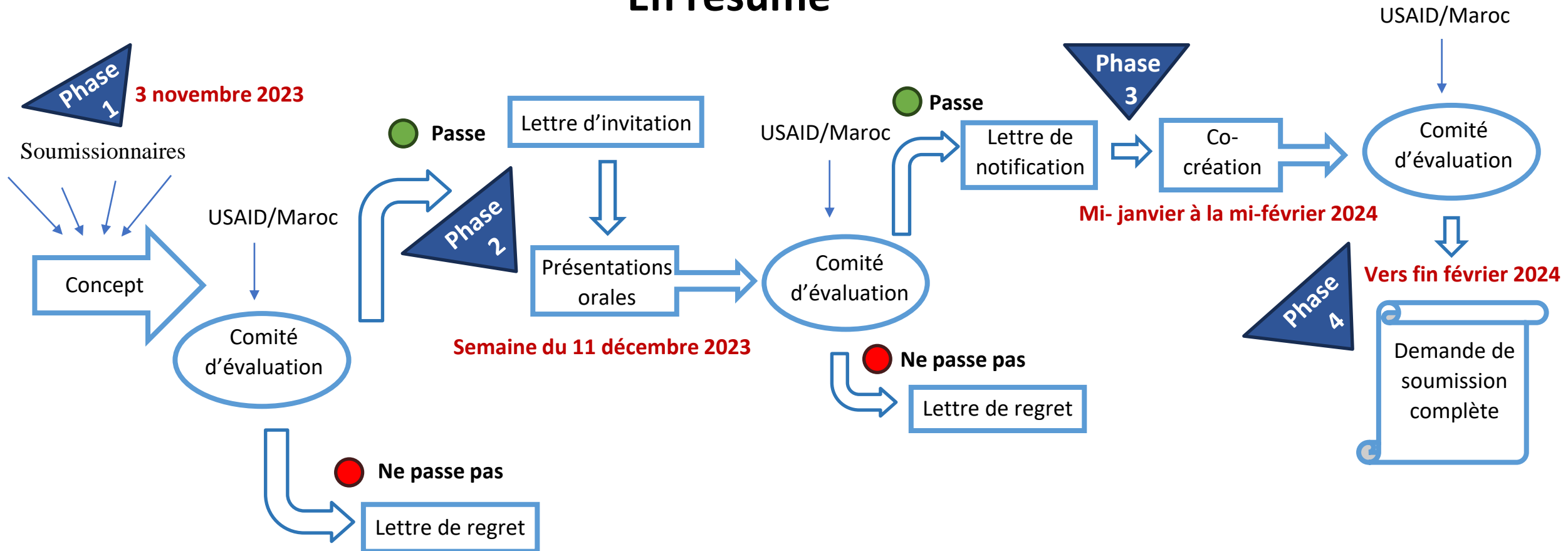
<b>Critères</b>	<b>Nom du critère</b>	<b>Ordre d'importance relatif</b>
Critère 1	Développement mené localement	Le plus important
Critère 2	Réalisation des objectifs climatiques	Deuxième critère le plus important

# Étapes du processus de sélection

Le processus de sélection dans le cadre de cet Addendum à l'APS se déroulera sur plusieurs étapes.

- **Phase 1** : Soumission du concept (phase obligatoire)
- **Phase 2** : Présentation orale (présenter le concept devant l'équipe de l'USAID)
- **Phase 3** : Co-crédation (individuelle ou multipartite).
- **Phase 4** : Demande d'une soumission complète (Request for Full Application (RFA))

## En résumé



## Enregistrement au SAM

- L'USAID ne peut pas émettre une subvention tant que le soumissionnaire ne s'est pas inscrit au Système de gestion des adjudications ([System for Awards Management \(SAM\)](#)).
- Peut prendre plusieurs semaines: commencer les étapes d'enregistrement dès le début du processus.

## Ressources supplémentaires

- [Comment travailler avec l'USAID](#)
- <https://workwithusaid.org/resource-library>
- [checklist de préparation des partenaires](#)
- [site web du centre des partenariats locaux, confessionnels et transformateurs.](#)

**Merci de votre attention**

**Questions?**